L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 4 AVRIL 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 avril.—Temps clair ou partiellement couvert, vents frais du nord, hausse du baromètre.

Température du 3 avril 1879. [illegible]

T. V. VAN REUSEN, Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé:

Mariages.—Thomas McCann à Joséphine [illegible]. [illegible]

Naissances.—[illegible]

Décès.—[illegible]

La correspondance en question.—Voici la correspondance dont il a été question dans notre dernier numéro, et dont nous n'avons pas pu donner une traduction parce qu'elle nous était parvenue trop tard.

Nlle Orléans, 2 avril 1879.

A l'hon. W. R. Whittaker, juge de la cour criminelle supérieure.

M. le juge—Nous avons l'honneur de vous transmettre la copie d'une correspondance qui a eu lieu entre l'avocat-général de l'Etat de la Louisiane et les commissaires de juris de la paroisse d'Orléans.

Nous sommes, avec respect,
G. W. Nott,
John C. Potts,
E. Reggio,
Commissaires de juris.

Bureau de l'avocat-général, Nlle Orléans, 18 mars 1879.

A M. G. W. Nott, commissaire de juris.

Cher monsieur—J'espère que vous continuerez à examiner les listes que vous avez dressées pour la formation des juris, depuis votre entrée en fonctions.

Je considère qu'il est de la plus grande importance que le public sache jusqu'à quel point la fraude a été poussée, et la direction particulière qu'elle a prise.

Je désire être informé si le grand juri qui vient d'être renvoyé est le seul que la fraude ait atteint, et si la liste des petits jurés d'un mois à un autre a été changée.

Ce sont là des questions d'une haute gravité pour l'Etat. Je vous les signale, car je suis persuadé que vous m'aiderez, de tout votre pouvoir, à faire une enquête telle, qu'un nouvel outrage de ce genre deviendra impossible, et que les coupables seront châtiés.

Je suis, avec respect, etc.,
H. N. Ogden, avocat général.

Nlle-Orléans, 1er avril 1879.

A l'Hon. H. N. Ogden, avocat-général de l'Etat de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans:

Monsieur—Vu la demande que vous nous avez adressée dans votre lettre du 18 mars, et pénétrés de la gravité des questions qui nous y sont signalées, nous avons fait toutes les recherches possibles.

Nous avons l'honneur de vous annoncer, pour le moment, la découverte qu'il y avait, parmi les membres du grand juri d'octobre, novembre et décembre 1878, une personne dont le nom ne figurait pas sur les listes que les commissaires ont remises au greffier de la cour criminelle supérieure. Ce nom n'a donc pu être placé dans la roue qui contenait les noms. Nous aurons bientôt une autre communication à vous adresser relativement à d'autres tirages.

Nous sommes, avec respect, &c.,
G. W. Nott,
J. C. Potts,
E. Reggio.

Paragraphes.—Le comité exécutif de la chambre de commerce a décidé que les émoluments, les poids et les mesures recommandés feront désormais partie du tarif, en tant qu'ils sont applicables.—Les règlements qui se rattachent à l'inspection des grains, dans le port de la Nouvelle-Orléans, ont été ratifiés.—La lettre par laquelle le Dr Hava annonce à la chambre qu'il a l'intention de se rendre à la Havane pour y étudier l'origine et la nature de la fièvre jaune, a été référée à MM. R. S. Howard, R. H. Mathews et W. Gordon.

—La police nous prouve, presque journellement, qu'elle n'épargne pas les chiens qui mordent les passants.

—Les marchands de liqueurs consulteraient leurs intérêts en n'oubliant pas que l'absence des livres qu'exige la loi du revenu entraîne une arrestation.

—M. R. W. Simmons est président, M. A. P. Mason premier vice-président, M. E. A. York second vice-président, M. G. W. Nott secrétaire et trésorier du nouveau Jockey Club de la Louisiane.—Les directeurs sont: MM. R. W. Simmons, A. P. Mason, E. A. York, G. W. Nott, W. J. Hare, Joseph Hernandez, J. P. Horner, J. K. Clancy, T. L. Airey, W. B. Krumbhaar, C. E. Fenner, J. A. Morris, Adolph Meyer, A. M. Bickham, Ferdinand Marks.—Le comité exécutif se compose de MM. R. W. Simmons, G. W. Nott, J. A. Morris, W. J. Hare; celui des statuts, de MM. A. P. Mason, A. M. Bickham, W. B. Krumbhaar; celui de finances, de MM. E. A. York, T. C. Herndon, J. P. Horner, Ferdinand Marks, E. Allgeyer.—La surintendance de la propriété est confiée à M. Emile Hillberg.

—Le feu a considérablement avarié, hier matin, un car dortoir de Pullman—celui qu'on appelle "Eclipse" et se trouvait dans la cour de la compagnie du chemin de fer de Mobile. La perte est d'environ huit mille dollars. On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

—Dans la nuit de mercredi à jeudi, une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion à la résidence de la famille Powers, coin des rues Religieuses et Félicité. Joseph Powers, âgé de douze ans, a été brûlé et souffre beaucoup.

—Le ministre des finances [illegible] 1867 [illegible] pour $5,000,000 de [illegible] qui portent la même date et sont [illegible]. Pour plus de détails, voir Finances officielle.

—On a reçu, hier, la nouvelle que l'embranchement du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas est achevé jusqu'à Franklin. On sait qu'il doit s'étendre jusqu'à Vermillionville—quarante-deux milles de Franklin—pour se relier ensuite à Houston.

—L'officier Devaney a trouvé, chez une femme du nom de Bertha, domiciliée dans la rue Bourgogne, No 66, un portemonnaie, une traite de deux cent cinquante dollars sur la Germania National Bank de St-Louis et cinq dollars—le tout propriété de A. S. Clark, qui accusait Bertha de le lui avoir volé. Mais il manque encore vingt-quinze dollars en billets, et [illegible].

—Une dame s'est grièvement blessée en passant sur un pont du coin des rues [illegible] et Annonciation. Ce pont était en mauvais état.

—A la cour supérieure, le [illegible] Arata qu'un [illegible] d'homicide, a été [illegible].

—M. Fitzpatrick, shérif des cours criminelles, offrait, hier, deux cents dollars de récompense à quiconque ramènerait à la prison de paroisse le déserteur Pearson, dont nous avons raconté les exploits et l'évasion—laquelle évasion a forcé les gardiens et les députés à se donner un mouvement extraordinaire.

—Il y a dix dollars de moins, depuis hier matin, dans un des tiroirs de la pharmacie du coin des rues Washington et Baronne, et dix piastres de plus dans une des poches du voleur qui s'est introduit dans l'établissement.

—Une demi douzaine de maisons [illegible] dans le precinct de M. O'Neil, capitaine de police.

—La présence de Wm Sachs dans la rue Dauphine, entre Conti et St Louis, a éveillé des soupçons, et Wm Sachs n'est pas [illegible] libre que par le passé.

—L'association sanitaire auxiliaire accepte la salle que son président, M. C. A. Whitney, a mise à sa disposition.

—A la deuxième cour de district, la succession d'Anna Maria Schoeffer, celles de George Schoeffer, Charles Miller, Alexis Bonno, Mme Mary Shelly, George Schneider, Mme Marie J. Tamboux, veuve de Pierre D. Guéroult, sont ouvertes; Mlle Joséphine Kegnensig et Thomas Bahler ont été émancipés.

—Gustave Finklinder, conducteur du car [illegible] rue Claiborne qui a écrasé l'enfant, James Murphy, a comparu hier, devant le juge Miltenberger qui, comme nous, le trouvé exempt de tout blâme et l'a mis hors de prison.

—Entre six et sept heures hier soir, une altercation s'est élevée sur le trottoir devant un salon de liqueurs tenu par M. Peltier, au coin des rues Levée et Indépendance, entre deux individus nommés Bernard Schultz et Thomas Bohm; altercation à la suite de laquelle le premier a reçu une profonde coupure dans la région du cœur. La police informée du fait s'est mise à la recherche du coupable et l'a arrêté une heure plus tard sur la levée, en face de la rue Piété, au moment où il se disposait à prendre passage à bord d'un bateau-remorqueur pour quitter la ville. De l'avis des médecins qui ont vu Schultz, sa blessure est sans gravité.

Le Bureau de santé s'est réuni hier soir. Les Drs Choppin, Albrecht, Loeber, Taney, Austin, MM. Hardee, Booth et Marks étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

Le Dr Choppin a été réélu président, à l'unanimité des voix.

Le Dr S. S. Herrick a été élu secrétaire, par 6 votes contre 2 donnés au Dr Taylor.

Sur motion du Dr Austin, le bureau a siégé à huis clos. Les portes ont été rouvertes au bout d'une heure et demie de délibérations.

Dans le cours de la séance secrète, le gouverneur avait été prié de lancer sa proclamation de quarantaine le 1er mai prochain; le Dr Holt avait été élu inspecteur de santé du premier district, le Dr Watkins celui du deuxième, le Dr Beeson celui du troisième, le Dr Bayley celui du quatrième, le Dr Magruder celui du cinquième, le Dr Vance, le Dr Schlater celui du sixième, le Dr Metcalfe celui du septième; MM. Jas F. Zacharie et A. S. Cowan avaient été élus inspecteurs des huiles de charbon. Le juge T. H. Kennedy avait été élu, par acclamation, avocat du bureau.

Sur la proposition du Dr Austin, le président avait été autorisé à fixer les salaires, qui ne devront pas excéder cent dollars par mois, et à définir les devoirs des employés.

Le président a lu au bureau une lettre de l'association sanitaire priant le bureau de désigner un comité qui devra être chargé de s'entendre avec un comité de l'association sur les mesures à prendre pour empêcher une épidémie.

Une résolution de M. Booth acceptant cordialement la coopération de l'association, a été adoptée à l'unanimité.

Le Dr Choppin a déclaré que la création de cette société auxiliaire est un des événements les plus favorables pour la ville.

MM. Booth, Hardee et le Dr Austin ont été nommés, par le président, membres du comité de conférence.

Le président a été autorisé à désigner un chimiste qui devra, après des expériences, suggérer au bureau le meilleur moyen de désinfecter les navires et le meilleur agent à employer pour atteindre le but désiré. Les expériences devront se faire à la station de quarantaine du Mississippi; le chimiste devra consulter le Dr Albrecht et présenter au bureau le résultat des travaux.

Le Dr Austin a fait ressortir la nécessité de nettoyer les canaux avant les chaleurs, et avant qu'il soit trop tard. Le Dr Choppin lui a répondu que le comité qui doit s'unir à celui de la société auxiliaire est chargé de signaler aux autorités municipales le danger des retards.

Le président a été chargé de répondre à M. Grand, agent de la compagnie générale transatlantique française faisant le service entre la Nlle-Orléans et Marseille, que le bureau ne peut accéder à sa demande—les steamers de la ligne s'arrêtant à St-Thomas, qui est un des ports infectés qui seront inclus dans la proclamation du gouverneur.—M. Grand dit au bureau que les steamers ne s'arrêteront à St-Thomas que pour prendre du charbon et à une distance prudente, qu'ils ne feront pas escale à la Havane; il demande conséquemment qu'ils ne soient pas détenus à la quarantaine ou, s'il faut qu'ils le soient, qu'on ne les y détienne pas plus de quarante-huit heures.

Le Dr Adams a été réélu médecin de la Station des Rigolets; le Dr John A. Smith a été réélu médecin de la station de l'Atchafalaya, et il devra résider à l'endroit que la loi désigne.

Une résolution déclarant que le bureau siégera tous les jeudis, à dater de jeudi prochain, a été adoptée.

Le Dr Herrick a annoncé qu'il a inspecté, dans le mois, 131,137 gallons et demi d'huile de charbon; de ce chiffre, 26,530 gallons et demi étaient au-dessus et 104,607 au-dessous du point d'inflammation. L'inspection a rapporté $370 96.

Une résolution de M. Hardee remerciant le Sénat des Etats-Unis d'avoir adopté la loi qui alloue une certaine somme pour la construction d'un navire qui sera un appareil propre à la désinfection, et priant la Chambre des Représentants de sanctionner l'acte du Sénat, a été adoptée.

A propos d'une lettre d'un médecin de Vicksburg qui priait le président du bureau de santé de lui faire savoir s'il y a eu des cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, le Dr Choppin a déclaré que les bruits qui ont circulé à cet égard étaient dénués de tout fondement.

Les inspecteurs de santé ont transmis au secrétaire leurs rapports pour le mois de mars.

Le Dr Schlater n'a pas constaté un seul cas de petite vérole dans le premier district; aussi les habitants ont-ils négligé de prendre les précautions nécessaires et de se faire vacciner, bien que le vaccin ne leur coûte rien.—Les ruisseaux à quelques rares exceptions près, sont en mauvais état.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, mais des catarrhes et des fièvres malignes, dans le district.

—Le Dr Watkins dit que l'état sanitaire du second district est satisfaisant; aucun cas de maladies contagieuses n'a été déclaré dans cette partie de la ville. Le temps a beaucoup favorisé l'inspection des maisons et [illegible] leurs devoirs. Les rues et les rigoles sont en meilleur état qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs mois; les autorités ont fait nettoyer un grand nombre de rues et enlever les saletés. On s'est plaint des immondices que les charretiers déposent entre les rues White et Dupré, mais il n'a pas encore été trouvé d'endroit convenable pour les jeter; il faudrait, pour remédier au mal, adopter la recommandation que le Dr Choppin a faite dans son rapport annuel. Les édifices publics sont en assez bon état. La remarque s'applique aux marchés publics, particulièrement au marché français. Les canaux de dessèchement ont besoin d'être nettoyés.

—Le Dr Beeson, inspecteur du troisième district, dit [illegible] la rumeur d'après laquelle un cas de [illegible] ... Si l'on continue à faire passer de l'eau dans les ruisseaux, l'été prochain ne sera pas à craindre.—Les rues et les rigoles sont en meilleur état qu'elles ne l'ont été depuis quelque temps, grâce au zèle qu'a déployé l'administrateur du département des améliorations.—Il y a eu 3 cas de varioloïde et un cas de diphthérie, dans le district; des précautions ont été prises à l'effet d'empêcher ces maladies de se répandre.—520 maisons ont été inspectées.

—Le quatrième district est parfaitement salubre. Les employés ne sont pas assez nombreux pour le travail à faire.

—Le cinquième district n'a qu'à se féliciter de l'état de ses rues et de ses rigoles. Le commissaire a fait, depuis deux mois, plus de besogne qu'on n'en a fait durant toute l'année dernière.—Un léger cas de varioloïde a été annoncé le 19 mars; c'est le premier depuis le 19 juin 1878.—Il y a fort peu de maladies quelconques dans le district.

—L'état sanitaire du sixième district est très satisfaisant, et tout semble indiquer l'absence de maladies contagieuses durant les mois prochains.

Les rues, les canaux et les édifices publics du sixième district sont en bon état; mais la santé n'a pas encore été réparée. Il n'y a pas eu de cas de petite vérole dans le district et il n'y en a pas eu depuis que le Dr Metcalfe en est inspecteur.

A onze heures, le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.—Il se réunira à sept heures.

Ventes faites aux bureaux de l'encanteur [illegible]:

Jean T. Cavalier et als, à veuve Oscar P. W[illegible], un terrain avec bâtisses [illegible] rues St Philippe, Robertson, Claiborne et Dumaine ... $1,660

Les mamans, les papas, les belles-mères, les cousines et les tantes, tous! tous! tous! visiteront l'Etoile Rouge, lundi, 7 avril son grand jour d'ouverture.

Un pique-nique de seconde classe et il ne se [illegible].

—Un télégramme du 11 mars, et daté de Lisbonne, nous annonce qu'un voyageur portugais, nommé Pinto, a traversé l'Afrique de l'ouest à l'est, c'est-à-dire en sens inverse de Stanley et de Cameron. Il est parti de Saint-Paul-de-Loanda et vient d'arriver au Transvaal.

Cette nouvelle a produit une grande émotion à Lisbonne, car M. Pinto, parti avec une expédition assez nombreuse, avait été séparé de ses compagnons à Bihe, et l'on était très inquiet sur son sort.

—Les journaux de Melbourne mentionnent le meurtre d'Européens dans la Nouvelle-Guinée. Un explorateur, M. Ingham, et sept hommes, dont trois blancs, trois Canaques et un Chinois, ont été massacrés dans l'île de Brooker, au milieu d'une fête à laquelle les indigènes les avaient traîtreusement invités pour les prendre à l'improviste et les cribler de flèches. Le steamer de M. Ingham a été pillé et détruit.

—On écrit de Pont Audemer au *Nouvelliste de Rouen* que les ouvriers de la filature des Baquets et du tissage de Saint-Philbert se sont mis en grève. Cette suspension de travail a été motivée par une réduction de 10 0[0 sur les salaires.

La filature occupe 200 ouvriers, et le tissage au moins 400.

—Le typhus fait de nombreuses victimes aux environs d'Anvers, principalement parmi les enfants. Dans un village des Polders, une seule famille a perdu huit enfants sur neuf.

Au château M. V...., à Godsum (Hollande), le fléau sévit avec violence. M. V.... est à toute extrémité, ainsi que sa femme, qui est sur le point d'accoucher; leurs cinq enfants sont atteints, et deux domestiques ont déjà succombé. L'accès du château a été interdit par l'autorité, comme centre du fléau. Des infirmiers vont chez les voisins chercher la nourriture pour les deux ou trois personnes qui sont encore valides.

—Le vote de l'amnistie et le retour prochain des déportés de Nouméa ont inspiré au *Fischietto* une piquante fantaisie. Cette feuille représente un déporté, faisant ses adieux à une femme Canaque qui manifeste la douleur que lui cause son départ:

L'amnistié.—Ne me pleures pas, Canaque; en revenant à Paris amnistié, je vous recommanderai à l'un des ministres du 16 Mai, afin qu'il vous console quand il prendra ma place à Nouméa.

LA VENDETTA DE CATANZARO.—Un drame affreux vient de se passer à Catanzaro (Italie).

Les familles Scarano et Cavallare se haïssaient depuis longtemps; la haine était alimentée par les opinions politiques. Les Cavallare étaient libéraux, les Scarano bourboniens.

Or, pour assouvir leur haine, le Mardi-Gras, ils descendirent sur la place publique et échangèrent des coups de fusil. Trois frères Cavallare restèrent sur le terrain; le quatrième, qui était au lit, malade, a été achevé à coups de poignard. Deux frères Scarano ont été tués; un troisième a été grièvement blessé.

Plusieurs gardiens au service des deux parties belligérantes ont aussi été tués ou blessés.

CUMUL EN FRANCE.—On compte 296 députés et 153 sénateurs membres des conseils généraux, c'est-à-dire plus de la moitié du nombre des membres de chaque Chambre.

En outre, le gouvernement compte 8 de ses membres dans les conseils généraux: 4 ministres, MM. Lepère, Jules Ferry, Cochery et Waddington, et 4 sous-secrétaires d'Etat, MM. Goblet, Turquet, Martin-Feuillée et Sadi-Carnot.

—On lit dans la correspondance Havas:

Les bruits d'abandon de la présidence du conseil par M. Waddington et de modifications dans la composition du cabinet sont dénués de tout fondement.

—Un joli mot du *Figaro*:

"On ne dit plus maintenant, en parlant du ministre des finances: M. Léon Say; on dit: M. Léon *serait*."

Metz, 9 mars—Il vient de mourir ici, à l'âge de soixante-dix ans, dans sa villa de Longueville, un M. Reinert, qui laisse une fortune de plusieurs millions. Le défunt devait cette immense fortune à ses relations avec le prince Louis-Napoléon, auquel il avait été à même de rendre quelques services importants lors du séjour de ce prince en Suisse. Après son avènement au trône, Napoléon III se souvint de l'homme qui lui avait été utile autrefois, et donna à Reinert la concession de la fourniture de la bière pour l'armée française. Celui-ci établit une brasserie grandiose à Sèvres et créa une cinquantaine d'estaminets à Paris. Il fut nommé quelques années après chevalier de la Légion d'honneur.

Réflexion d'un philosophe;
"On dit également: "*Il règne*" d'un souverain et d'un choléra.
"La langue a parfois de l'esprit."

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY
in any form; it is an innocent preparation, [illegible] *infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.
No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.
As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.
The genuine are never sugar coated.
Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.
Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.
Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Londres, 3—Une dépêche de Paris, au Times, annonce la mort d'Alexandre de Lavalette de Lavergne, le romancier et auteur dramatique.

ORIENT.

La question de l'occupation mixte de la Roumélie. Le Sultan envoie complimenter la reine Victoria.

Londres, 3—Un télégramme de Vienne, à l'agence Reuter, dit que la Porte a déclaré, mardi, qu'elle acceptait le plan de l'occupation mixte avec quelques changements dans la façon de le mettre à exécution.

Le correspondant du Times à Vienne dit que les négociations avec la Porte ont été confidentielles. Les Turcs ont demandé qu'un gouverneur général fut nommé, et que le contingent turc participât à l'occupation des Balkans.

La Russie, qui s'était d'abord opposée à la proposition, a consenti à la participation des Turcs à l'occupation mixte.

On s'efforce d'arriver à un arrangement à cet égard entre les puissances; mais on y réussira difficilement. On pourrait assigner dans les Balkans aux Turcs, la partie qui est occupée par des populations mahométanes.

L'hostilité à l'occupation mixte qui s'est manifestée dans le Reichsrath de la part de la gauche et de 70 progressistes n'aura nulle action sur la politique russe.

Une dépêche de Constantinople au Times dit que le sultan va envoyer Hobart Pacha et Rustem Pacha en Italie pour complimenter la reine Victoria.

L'occupation mixte de la Roumélie.

Londres, 3—A la Chambre des Communes, cette après-midi, sir Stafford Northcote a dit que rien n'avait été réglé relativement à l'occupation mixte de la Roumélie.

Le budget anglais.

Londres, 3—Le Morning Post pense que l'opposition dans la Chambre des Communes ne votera pas ce soir sur les propositions financières de sir Stafford Northcote.

Après les vacances de Pâques, elle discutera toute la politique financière du gouvernement. Sir Stafford Northcote a présenté le buget.

Le revenu, cette année, s'est élevé à 83,116,000 livres, les dépenses à 85,504,800 livres. Ces derniers contiennent le crédit pour la guerre des Zoulous et les autres estimations supplémentaires. Les dépenses pour l'année financière finissant le 31 mars 1880 sont estimées à 81,173,000 livres, et les recettes à 83,055,000 livres.

Cette estimation des dépenses ne renferme pas les dépenses à venir pour la guerre zulu, ni le paiement des bons de l'échiquier. Le chancelier espère que le surplus sera suffisant pour faire face aux dépenses de la guerre du sud de l'Afrique, on pourra ainsi canceller 600,000 livres de bons de l'échiquier.

Il restera 4,750,000 livres de bons de l'an dernier. Il faut donc voter un crédit de 6,000,000 de livres. Le droit sur le tabac est réglé de façon à ajouter 2 pence par livre sur les cigares. Le droit sur le thé et la taxe du revenu ne sont pas changés. La situation n'exige pas de nouvelles taxes.

Défaite des Afghans.

Londres, 3—Les Anglais, sous la conduite du capitaine Gough, ont battu 5000 Afghans, en tuant 400. Ils ont perdu 3 officiers et 3 soldats; ils ont eu 31 blessés.

Le correspondant à St-Pétersbourg, du Telegraph, dit qu'il sait de bonne source que la Russie soutient Yakoob Khan et prépare une diversion en sa faveur. C'est là, dit-on, une nouvelle à sensation.

L'Allemagne et le Vatican.

Londres, 3—Une dépêche de Berlin au Times dit que l'entrevue de Herr Windthorst (clérical) avec Bismark est le sujet de toutes les conversations et des commentaires des journaux. Elle a donné lieu à une foule de suppositions; mais il est probable qu'elle n'a eu aucun résultat sérieux.

Sur la foi d'une correspondance de Berlin le Standard dit que cette entrevue n'avait aucun rapport avec les négociations entre l'Allemagne et le Vatican.

Rome, 3—Le Pape a appelé au Vatican plusieurs ecclésiastiques qui ont été punis en Allemagne pour infractions aux lois de mai. Le Pape désire s'enquérir des faits, afin d'adopter une ligne de conduite qui ne heurte en aucune façon la loi.

Le cardinal Th. Pecci.

Une dépêche de Paris aux Times dit que le frère du Pape, Thomas Pecci, sera créé cardinal dans le consistoire de Pâques.

Garibaldi à Rome.

Rome, 3.—La Liberta confirme la nouvelle que Garibaldi doit arriver bientôt. Il est possible qu'il aille à Baveno rendre visite à la Reine Victoria. Son arrivée est un sujet de sérieuses préoccupations dans les cercles politiques.

Brême, 3—Arrivé, le Hanover de la Nouvelle-Orléans.

Le comité des améliorations du Mississippi.

Cincinnati, 3.—Le comité nommé par la dernière convention des rivières pour faire un rapport sur le plan d'amélioration du fleuve, du capt. Cowden, vient de le présenter. Il recommande l'adoption du plan pour réclamer les terres inondées dans la vallée du Mississippi en établissant des débouchés pour les eaux à différents points le long du fleuve.

Il demande aussi que la Convention s'assemble à St. Louis, que les membres du Congrès fassent une excursion à la Nouvelle-Orléans; tous les intéressés dans le commerce du transport à bon marché sont invités à faire cette même excursion. Il adopte les résolutions votées par la Convention commerciale de la Nouvelle-Orléans en décembre dernier.

Il demande que les gouverneurs des Etats riverains nomment des commissaires. Ces derniers pourraient recueillir et publier les informations qui pourraient aider à arriver au but que l'on poursuit.

Suspension.

New York, 2.—F. G. Smith et Cie, les propriétaires des moulins à farine Atlantic, de Brooklyn, ont suspendu. Leur faillite a été causée par leurs expéditions en Europe. Un des associés de la maison a dit que l'on avait suspendu pour réparation.

La maison va se réorganiser et prendre deux nouveaux associés.

Election.—Convention démocratique.

St-Louis, 2—Une dépêche de Leavenworth, Kansas, dit que les républicains ont élu leur ticket presque tout entier.

Ottumwa, 3—Le comité central d'Etat de l'Iowa a résolu de convoquer une convention d'Etat, à Council Bluff, le 21 mai.

Mme Bonaparte mourante.

Baltimore, 2—Mme Bonaparte est mourante. Le docteur pense qu'elle ne passera pas la nuit.

Les porteurs de bons de l'Etat du Tennessee.

New-York, 3—M. Charles O'Conner a émis une opinion en faveur des porteurs de bons du Tennessee; il soutient la validité de leur hypothèque sur les chemins de fer de l'Etat.

Election [illegible].

Providence, 3.—[illegible] l'Etat 5,718. [illegible] 5,515, greenbackiste et autres 597.

FLEUVE ET RIVIERES.

Memphis, 3, midi—Le fleuve baisse. Parti, le U. P. Schenck, pour la Nlle-Orléans. Temps clair et froid.

Cincinnati, 3—La rivière a 36 pieds et baisse. Temps couvert et froid. Parti, Sherlock, pour la Nouvelle-Orléans.

Louisville, 3—Temps clair et frais. La rivière monte et il y a maintenant 14 pieds 9 pouces dans le canal.

Pittsburg, 3—La rivière a 8 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert et froid.

Cairo, 3—Arrivé, Robt. Mitchell, de la Nouvelle-Orléans, à 8 A. M. Parti, Gilmore, pour la Nouvelle-Orléans, à 1 P. M. Le fleuve a 21 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair et froid.

Memphis, 3—Le fleuve a baissé de 8 pouces. Temps clair et frais.

Vicksburg, 3—Temps clair et frais. Thermomètre 59. Le fleuve a baissé de 6 pouces. Montant, Golden Rule. Descendant, Annie Silver, Golden Crown et [illegible]. Arrivé, [illegible].

WASHINGTON.

SENAT.

Le Sénat s'occupe du rapport du comité des privilèges et élections sur la validité des titres de Ch. Bell comme sénateur du New Hampshire.

Chambre.

Le débat sur l'armée est ouvert par M. Knott, Ky. Il traite la question sous le rapport historique. C'est le grand principe fondamental de la liberté républicaine que l'armée n'approche jamais du scrutin, et que le votant jouisse d'une liberté absolue dans l'exercice de ses prérogatives électorales.

Il cite le statut de George II, écartant les troupes des polls, il cite également Blackstone écrivant qu'il est essentiel que les élections soient absolument libres. Par conséquent toute influence indue et illégale en doit être prohibée.

Il espérait que la question actuelle serait discutée avec calme et dignité des deux côtés, mais il a été cruellement désappointé surtout par le discours de M. Frye, Maine. Un pareil discours pouvait être prononcé dans un petit conciliabule de parti, à un coin de rue, dans une barre. A la Chambre, il était indigne du caractère élevé et généreux de celui qui l'a prononcé.

M. Houk, Tenn., dit qu'il est né dans le Sud et qu'il sympathise avec cette section, mais quand le Président offrait paix et conciliation on lui a répondu par l'émeute et l'effusion du sang. Il est notoire que le Sud est maintenant républicain en supposant la liberté des élections, pourtant, en regardant autour de lui, il ne voit que 3 républicains de tous les Etats du Sud.

S'il y avait des élections libres dans le Sud, il serait envoyé au congrès des républicains librement. Il n'aurait pas besoin pour cela de l'aide de Balldozers et de shots avinés. Libre à quiconque d'agir comme bon lui semblera; quant à lui, jamais il ne votera le rappel demandé par les démocrates, tant que tout citoyen, blanc ou noir, carpet-bagger du nord ou scallawag du Sud ne pourra le faire librement élire au scrutin. (Applaudissements sur les bancs républicains.)

Il n'est pas autorisé à parler au nom du Président, mais si le Président est un bon républicain, il frappera de son veto le projet.

M. Robeson, ex-secrétaire de la marine, prend la parole. Il veut s'en tenir à la question légale.

On veut empêcher les officiers civils des Etats-Unis de maintenir la paix aux élections. Par quels moyens? par des moyens civils et non par des moyens militaires.

Le droit d'un officier civil, d'un marshal du district, si vous voulez, de convoquer un *posse comitatus* est un droit de convoquer des compagnies militaires ordinaires qui peuvent se trouver dans le district. Le droit de convoquer des troupes armées si elles sont dans les limites de ce district, est un droit civil, et il s'exerce dans l'intérêt de l'inviolabilité et de l'application de la loi civile.

Il s'élève une discussion entre l'orateur et M. Lane, du Maryland sur la question de savoir s'il y a quelque décision de la Cour Suprême reconnaissant le droit des Etats-Unis de maintenir la paix. Robeson ne croit pas que cette question ait été soulevée sous cette forme. Mais il y a des décisions de la Cour Suprême disant que partout où il y a un pouvoir accordé ou garanti par la Constitution des Etats-Unis, il a aussi pour les Etats-Unis le pouvoir de le maintenir en vigueur.

Robeson continue: Mon ami de l'Ohio (Hurd) a dit qu'il faut user avec bien des précautions du pouvoir militaire, que c'est par là qu'ont péri toutes les républiques. Sans doute le dernier coup porté aux libertés dans les républiques a été frappé par l'épée, mais jamais avant qu'une partie du gouvernement n'ait usurpé à son profit quelque droit qu'il ne devait pas jouir d'après la constitution et les lois du pays, avant que cette branche du gouvernement prétendant représenter plus spécialement la volonté populaire n'eut usurpé des pouvoirs qu'elle ne possédait pas.

Ce fut seulement après que le Long Parlement d'Angleterre eut dégoûté le pays par son mépris des droits civils et personnels, par l'usurpation de tous les pouvoirs gouvernementaux, que Cromwell osa marcher sur la Chambre et la dissoudre.

Ce fut seulement après que la convention française eut arrosé tout le pays du sang de ses meilleurs citoyens, après que l'Europe fut frappée de terreur à la vue du spectacle sanglant qui s'offrait dans ce pays, des crimes effroyables qui se commettaient au nom de la liberté, que le jeune Napoléon put avec ses soldats se saisir du gouvernement.

Nous vivons sous un système de gouvernement avec des pouvoirs coordonnés et limités, ayant chacun sa sphère distincte, revêtu chacun de droits naturels, ayant chacun ses restrictions, tous dépendant les uns des autres comme le système solaire. Qu'une de ces sphères soit précipitée de la place qu'elle occupe en vertu de la loi de gravitation, des deux lois centrifuge et centripète, qu'arrivera-t-il? Elle errera à l'aventure dans l'espace, instrument de destruction de tout le système, objet de terreur pour l'univers entier.

Nous avons ici une combinaison de pouvoirs reliés entr'eux par les attractions, les privilèges, les restrictions de la Constitution. Si un de ces pouvoirs sort violemment du point qu'il occupe, brisant les vieilles traditions, faisant disparaître toutes les anciennes sauvegardes, il se précipite à travers tout le système, y jetant la terreur et le désordre.

Mes amis, s'écrie-t-il, en s'adressant aux démocrates, c'est quand le système gouvernemental est brisé que se dresse le pouvoir militaire, quand le pouvoir civil a perdu toute force pour faire exécuter la loi. Tant que le pouvoir civil pourra faire convenablement exécuter la loi, il n'y a pas de danger de voir surgir le despotisme militaire.

Les bons paisants, le courage de notre peuple, Nord et Sud, ne se soumettront jamais à une armée permanente, fut-elle d'un million d'hommes, à moins qu'il ne devienne nécessaire, par suite des usurpations et de l'arbitraire de quelque membre irresponsable du système général, de sacrifier la liberté à l'ordre.

Ne dédaignez pas les leçons de l'histoire, et ce temps-là n'arrivera jamais.

M. Blackburn prend la parole. Il espère ne pas se départir de la modération nécessaire dans un débat parlementaire. Personne n'a été surpris du discours de M. Robeson. Il fallait pour compléter la scène qui se joue que quelque membre ayant appartenu au conseil privé de cette sorte de dynastie impériale, sous laquelle se sont développées les pratiques vicieuses dont on veut se débarrasser, n'eut pas la parole pour les défendre. On a dit que le rappel était révolutionnaire, qu'il n'avait pas sa place dans une loi d'allocation, qu'il devait être discuté à part.

Il faut bien peu connaître l'histoire de ce pays pour ne pas voir que depuis l'origine de ladite constitution jusqu'à l'époque actuelle, il a été toujours admis par les plus hautes autorités, que la Chambre a le contrôle de l'armée et par conséquent les vivres.

Le rappel ne peut être révolutionnaire; une loi négative n'est jamais révolutionnaire; une loi affirmative pourrait l'être. On ne pouvait prévoir avant 1865 que l'exécutif put posséder le pouvoir dont on veut justement le priver aujourd'hui. La Constitution n'a pas donné au président le pouvoir d'envoyer la force armée dans un Etat pour y supprimer les violences domestiques.

Elle demande au Président de protéger tous les Etats contre l'invasion. Il n'a le pouvoir d'y envoyer des soldats pour y supprimer les violences domestiques que sur la réquisition de la Législature ou du gouverneur. Il n'a pas le droit de prévoir des troubles domestiques, ni lui, ni la Législature, ni le gouverneur.

Il faut que les troubles existent et que le fait soit bien clairement certifié par la Législature. Il n'y a pas de prérogative présidentielle qui n'ait été clairement définie et limitée. C'est le Congrès que la Constitution a fait le grand réservoir où tous les pouvoirs viennent se réunir.

M. Garfield a dit que l'on s'efforçait d'affamer le gouvernement, et il comparait la conduite actuelle de la Chambre avec celle plus hardie, plus brave, de certains membres du Congrès en 1861, lesquels avaient abandonné leurs sièges pour courir aux armes. Il leur reproche de tenter une mesure révolutionnaire aujourd'hui. Il eut mieux valu pour l'honneur du pays qu'il se fût dans le passé hâté de s'opposer à des mesures révolutionnaires.

Se rappelle-t-il ce qu'il fit en 1868 à propos d'un amendement présenté par M. Wilson, de l'Iowa, dans une loi d'allocation, lequel tendait à révolutionner le système judiciaire du pays, à priver la Cour suprême des prérogatives qu'elle tenait de la Constitution. Cet amendement disait que si une Cour de district ou de circuit déclarait un acte quelconque du Congrès inconstitutionnel, le jugement serait porté à la Cour suprême, et si les deux tiers des membres de cette Cour ne confirmaient pas le jugement, il serait renversé, et, à l'appel des oui et des non, M. Garfield votait oui.

La Cour Suprême se composait alors de huit membres, et par l'amendement six de ses membres étaient requis pour renverser l'opinion d'une Cour de district déclarant inconstitutionnelles les mesures uniques du parti républicain. Révolution! Que n'a pas fait sous ce rapport le parti que conduit si habilement M. Garfield? Il leur a défié, samedi, de citer un seul exemple dans notre histoire d'une pression pareille exercée [illegible].

Lui, M. Blackburn, accepte le défi. Il rappelle ce qui se passa, le 2 mars 1867, alors que M. Johnson signait le projet d'allocation d'armée, tout en protestant qu'il y était opposé. N'était-ce pas là de la contrainte, cela? Il peut citer bien des exemples semblables. Il trouve dans le 39e Congrès un fait qui ne s'effacera jamais de la mémoire du peuple américain, l'effort que l'on a fait pour diviser l'Exécutif du pays en l'accusant de crimes, de trahison, d'usurpation, de violations de la loi.

1° Il avait fait de la corruption dans ses nominations.

M. Garfield voulait le déposer pour ce fait; il savait pourtant qu'il n'était pas coupable.

2° Il avait fait de la corruption dans les grâces qu'il avait accordées.

M. Garfield voulait le déposer et l'on savait que rien de semblable n'était vrai.

3° Il avait fait de la corruption dans l'usage de son droit de véto.

C'était là ce qui blessait le parti républicain, et M. Garfield votait pour la déposition.

4° Il avait prévariqué en intervenant dans les élections non pas directement, mais en empêchant l'intervention de l'armée dans les élections, etc.

M. Blackburn a demandé sur quelle autorité M. Garfield est venu annoncer à la Chambre que le Président ne signerait pas le projet de loi, et de quel droit le secrétaire d'Etat est venu s'asseoir en pleine Chambre comme pour encourager M. Garfield et intimider le Congrès. (Rires ironiques sur les bancs républicains.)

M. Garfield a dit que l'on n'avait pas adressé de pétition au Congrès en faveur du rappel. Est-ce que le dernier Congrès n'a pas reçu sans pouvoir statuer sur les pétitions relatives aux élections contestées et à la présence des troupes? Est-ce que la Louisiane n'a pas protesté énergiquement contre l'action des troupes durant les élections?

M. Blackburn dit que non seulement le pays est fatigué de l'intervention militaire, mais que l'armée elle-même est toute honteuse du rôle qu'on lui fait jouer. Il désigne le gén. Sherman, qui occupe en ce moment le siège de M. Garfield, et dit que depuis ce général en chef jusqu'au dernier des officiers commissionnés, il n'en est pas un seul qui n'éprouve de la répugnance à remplir ce rôle.

C'est la première fois depuis 18 ans que le parti démocrate est maître dans le Congrès et il veut célébrer sa victoire en rappelant des lois d'usurpation et d'ignominie.

Quand M. Blackburn s'assied il est entouré par ses collègues qui le félicitent. Après quelques remarques de M. Gibson sur la question légale et constitutionnelle, la Chambre lève la séance.

Marchés étrangers.

Liverpool, 3, midi—Coton plus ferme. Middling Uplands 6d., Middling Orléans 6 1[8d. Ventes 10,000 balles; pour la spéculation et l'exportation 2000. Recettes 1,050, américaines 900. Futurs, plus élevé à l'ouverture. Uplands, low middling clause, livraison en avril 5 15[16d à 29[32d, avril et mai 5 15[16d à 29[32d, mai et juin 6d à 5 21[32 à 15[16d, juin et juillet 6 1[32d à 6d, juillet et août 6 3[32d à 1[16d, août et septembre 6 3[32d. Futurs plats.

Paris, 3, 1:30 P. M.—Rentes 114fr. 82 1[2c.

Londres, 3, 4 P. M.—Erie 25 3[4.

Berlin, 3—Les espèces ont diminué de 16,620,000 marcs.

Paris, 3, 4 P. M.—Rentes 114 francs et 82 1[2 centimes.

Londres, 3, 4:15 P. M.—Consols, 97 3[16.

Liverpool, 3, 5 P. M.—Coton—les ventes comprennent 5,300 balles américaines. Uplands, Low Middling clause, livraison en avril et mai 5 15[16, aussi 5 31[32, mai et juin 5 31[32, aussi 6, juin et juillet 6 1[16, aussi 6 1[16, juillet et août 6 3[32 août et septembre 6 1[8, octobre et novembre 6 31[32. Futurs fermes.

Argent, Stock, Etc.

New-York, 3, midi—Stocks forts, argent 7, change—long 486 1[4, court 487 3[4, bons d'Etat calmes, Gouvernements fermes. Coton nominal, ventes 765. Middling Uplands 11, Middling Orléans 11 1[8. Futurs plus fermes, avril 10,82, mai 10,95, juin 11,09, juillet 11,23, août 11,33.

New York, 3, au soir—Argent 3 à 4; change calme mais ferme; Gouvernements actifs; nouveaux 5 1.04 7[8; Bons d'Etats lourds.

Marchés américains.

New-York, 3, soir—Coton—Recettes nettes 1432, brutes 2374. Les futurs ont fermé presque fermes. Ventes 160,000. Avril 11,16 à 11,17, mai 11,26 à 11,27, juin 11,40, juillet 11,56 à 11,57, août 11,67 à 11,68, septembre 11,48 à 11,50, octobre 11,03 à 11,05, novembre 10,74 à 10,76, décembre 10,70 à 10,72.

New York, 3.—Coton incertain. Ventes 729 balles. Middling Uplands 11, Middling Orleans 11 1[8. Recettes nettes consolidées 6,785. Exporté pour la Grande Bretagne 2001; pour le continent 7275.

Passes.

Port Eads, 3, midi.—Vent léger du nord, nord-est.

Arrivés: Steamship allemand Prinz Friedrich, de St-Vincent, goëlette Sarah E. Douglas, 6 jours de Ruatan. Partis: steamship City of Mexico pour Vera Cruz, barque Jacob Rauers pour Liverpool, Thorgny pour Londres et Nellie M. Slade pour Malaga.

Port Eads, 3, 6 P. M.—Vent du nord, nord-est. Arrivé, la barque allemande Johanne Maria, en 44 jours d'Anvers. Pas de départs.

Passe du Sud-Ouest, 3, 6 P. M.—Vent léger du nord-est. Ni arrivages ni départs.

Tout le monde voudra visiter l'Etoile Rouge, à son nouveau local, coin Canal et Baronne, lundi 7 avril.

Le cardinal est venu, [illegible].

Loi sur le revenu interne de 1879.

Clause 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, boucauts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jaugeur de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la dite inspection y aura été apposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, à les fournir et à faire tous les règlements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, boucaut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, ayant contenu de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera rempli pour être expédié, vendu ou livré, chez un vendeur en gros de liqueurs, ledit fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les règlements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu interne pour les esprits distillés domestiques.

Clause 12—Toute personne qui videra ou soutirera ou fera vider ou soutirer le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les règlements concernant les liqueurs importées; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici prescrit n'aura pas été effacé, oblitéré ou détruit au moment où on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vides, dont les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts, et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici, et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres auront été employés.

Clause 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée y restant, ou avec les marques qui y auront été placées conformément aux lois et règlements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé; ou si une personne emploie ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits domestiques distillés pour vendre, ou si dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation ou ayant pour objet d'imiter les dits fûts importés avec une imitation des dites marques, les dits fûts, avec leur contenu s'il y en a, seront confisqués au profit des Etats-Unis. Et toute personne qui violera une des dispositions de cette section sera passible d'une amende de $200 pour chaque fût ainsi acheté, vendu, fabriqué, employé ou trouvé en sa possession.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Séance du 26 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. Carrière, E. Jumonville, F. Tujague, G. Roussel, J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes:

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes:

ELOGE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 3 Avril 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
29 mars	$1,371,518 84	$156,283 72
31 mars	1,376,890 68	190,025 40
1er avril	1,525,065 28	166,486 17
2 avril	1,389,120 44	217,612 13
3 avril	1,235,460 88	156,213 96
Jusqu'ici cette semaine	$7,092,025 12	$912,622 35
Même temps la sem. dernière	7,236,668 30	830,658 85
Total la semaine dernière	8,426,922 61	302,479 19
Total la semaine précédente	8,891,170 60	1,209,369 26

Le marché monétaire a été plat et calme aujourd'hui.

Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte, A1 de 8 à 9; seconde classe nominal. [illegible]

Le change étranger a été encore coté de 482½ à 484¼ [illegible] 481 pour banque [illegible] et de 5.22½ à 5.21¼ pour les francs de commerce.

Les seules ventes de sterling rapportées ont été de $25,000 connaissement de 481 à 484½ et $6,000 et $10,000 à 484½.

Aucune vente de francs n'a été annoncée.

Le change à vue sur New York a été plus raide pour papier de commerce, fermant du pair à 1[16 pour cent de prime, contre le pair hier, pendant que les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques à 1[8 pour cent de prime.

Les actions ont été calmes et sans aucun trait nouveau. Les Bons d'Etat et les Bons à prime ont été languissants et plus faciles.

Le tableau suivant des offres et des demandes indique le cours des Bons d'Etat et des Bons à prime à la Bourse de la Nlle-Orléans aujourd'hui.

Bureaux.	Appels	Bons consolidés offre.	Bons consolidés deman.	Bons à prime offre.	Bons à prime deman.
10 A. M.	1er	49	49⅞	24	—
" "	2d	49¼	49⅞	24¼	24½
12 "	1er	49⅝	49⅞	24¼	24½
" "	2d	49½	49¾	24¼	24½
3 "	1er	49⅝	49¾	24¼	24⅜
" "	2d	49½	49¾	24¼	24⅜
3½ "	1er	49⅝	49⅝	24¼	24⅜
" "	2d	49⅝	49½	24½	24⅜

Voici les cotes des valeurs suivantes:

	Offert.	Demandé.
Bons consolidés de la ville	31⅜	33½
Bons à Primes tirés	118½	121
Privilèges sur Bons à Primes	½ 0[0	¾ 0[0
Mandats de l'Etat	89½	92
Mandats de Levée	80	84
Scrip de la ville, 1874	30	31
Certificats de la police 1875	48	50
do 1878	20½	23
Certificats du New Orleans Savings Institution	30	32
Do Banque du Sud	22	50

Ventes à la Bourse de la Nlle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.
12 actions de la compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans ... $47 50
Bureau à 12 A. M.
26 actions de la compagnie des water-works ... $29 50
25 do do do ... 29 25
$10,000 Consolidés de l'Etat ... 49½
Bureau à 2 P. M.
$30,000 Bons à Prime ... 24½

Ventes au-dehors de la Bourse.
Entre 10 et 12 m.
$10,000 Bons à Primes ... 24⅝
Entre 2 et 3½ p. m.
10 actions Teutonia Ins. Co. ... $98
$10,000 Bons à Primes ... 24¼

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 3 avril 1879.

COTON—Non compris 150 et 650 balles additionnelles hier, quand les affaires actuelles ont été de 6,300 balles, les ventes aujourd'hui se sont élevées à 7250 balles à des prix irréguliers réquérant une avance dans nos cotes de 1[8—sur quelques grades de ⅛ à ¼c.—

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange, comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	7¾@ 8½	
Low ordinary	9⅛@ 9⅜	9½
Ordinary	9⅜@ 9⅝	9½
Strict ordinary	9⅝@ 9⅞	
Good ordinary	9⅞@10	9⅞
Strict good ordinary	10 @10¼	
Low middling	10⅛@10¼	
Strict low middling	10¼@10⅜	10½
Middling	10½@10⅝	
Strict middling	10⅝@10¾	10⅞
Good middling	10⅞@11⅛	11
Middling fair	11¼@11⅜	11⅝

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 10¼c; à Mobile à 10½ à 10¼; à Savannah 10¼; Charleston à 10⅝ à 10¾, à Wilmington 10⅝; à Norfolk 10⅝; à Baltimore à 10¾, à New York 11, à Boston 11 à Memphis 10⅝, à Augusta 10½; à Philadelphie 11¼; à Cincinnati 10⅝ et à St-Louis 10⅝.

L'Exchange rapporte: Ventes 6,500 balles. Le marché est fort. Les cotes ont haussé de ⅛c.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,000
Arrivé depuis le dernier état	1,053	
Précédemment	1,235,085	1,236,138
Total		1,240,234
Exporté aujourd'hui	3,401	
Expédié précéd.	1,126,511	1,133,912
Stock en main, etc.		306,312
Stock (même temps l'année dernière)		236,938

Les exportations d'aujourd'hui embrassent 4044 balles pour Liverpool, 357 pour Rouen et 3000 pour Revel.

Reçu depuis hier soir 595 balles, contre 815 jeudi dernier et 486 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui.

Le montant de boucauts en vente est maintenant estimé à 400. Stock en main d'après notre compte courant 1335 boucauts.

Nous continuons de coter comme suit: Mediums lugs 2@2½. Low lugs 2½. Medium lugs 3@3½, Good et Fine 3½@3¾. Low leaf 3¾@4½. Medium 5½@6½, Good et Fine 7@8, Selections 8@10.

SUCRE—Reçu ce matin 522 boucauts. Exporté 182 boucauts et 244 barils. La demande est très faible et le stock est négligé. Vendu 200 boucauts.

Nous cotons: Inferior 3½@4; Common 4⅝ à 5, Good Common 5¼; Fair to good fair 5⅜@5½; Fully fair 5⅝; Prime 5⅝ à 5¾; Strictly prime 5⅞@6; Choice 6½@6¼; Seconds 5@6¼; Jaune clarifié 6⅜@7¼; Gray clarified 6¼@7⅝; Off Whites 7¼@7⅜; Choice white 7⅝@8c la livre.

MELASSE—Reçu ce matin 260 barils. Exporté 102.

Nous cotons: Inferior 19@20c. le gallon; fermenting 20@25; Common 22@23c. Fair 24@26c. Centrifugal 22@30c. Prime 27@29c. Strictly Prime 30@32c. Cistern Bottoms 35@45c. Choix 34@35.

FARINE—Reçu ce matin 900 barils. Le marché du blé à St. Louis a haussé, un télégramme reçu aujourd'hui annonce que le blé a haussé de 3c. et la farine 25c. le baril. Le marché de la farine ici est toujours ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Vendu 1289 barils à $3,25, 25 à $3,50,35 à $3,75,130 à $4,25,100 à $4,75, 90 à $5, 50 à $5,12½, 25 à $5,30, 54 à $5,50, 100 à $5,60, 50 à $5,62½, 25 et 25 à $5,75, 40 et 60 à $5,85, 25, 30, 50 et 25 à $5,87½, 25, 25 et 50 à $6 le baril.

VIANDES SALEES SECHES—Les épaules sont toujours rares et en demande à des prix fermes. Nous cotons les épaules lâches, 3 ⅞10 à 4c. la livre, packed à 4 à 4⅛c., clear rib sides en lots à 5⅛c., clear sides à 5¼c. Au détail il faut payer ¼c. de plus.

BEURRE—Le stock est suffisant et le marché est calme. Nous cotons l'ordinaire de l'Ouest à 3@9 le baril et $5.50@6 50 le demi baril, Fulton Market à $8@8.25 le demi-baril.

JAMBONS—Le stock est assez abondant, le marché est calme et les prix sont faibles. Nous cotons les choix sugar cured (canvassed) small size à 9½ à 9½c la livre; medium average à 9, large size 8@8½c. Au détail il faut payer ½c. de plus.

GRAISSE—La graisse se vend pour la consommation locale. En tierçons, packers, à 6½@6¾, refined 7@7½, en barillets, packers, à 7c, refined à 7½, et baquets à 7⅞. Au détail, il faut payer ½c de plus.

BACON—Le stock des sides est faible et en demande, mais très peu de demande d'épaules; nous cotons: épaules nouveau stock à 4¼c. la livre, clear rib sides à 5⅜c., clear sides à 5¾ à 6c. Au détail il faut payer ¼c de plus.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement est faible et le choix vaut 8c la livre. Pas de demande pour les qualités inférieures.

PORC—Le stock du porc est faible et se maintient à $9,62½ pour le vieux choix et $11,25 à $11,50, le nouveau. Au détail, le vieux mess à $10, le nouveau à $11,50 le baril.

Se vendent en job; Prime mess porc à $10 à $9, family clear porc $10 à $10,25, extra prime porc $8.75 à $9, pigs tongues 3⅞ à 4c. la pièce; le demi-baril, pigs feet $1,00 le barillet, $2,00 par ... $4,50 le baril, $5 le tierçon, spare ribs $5,50 le baril, $6 le tierçon, side ribs $6 le baril, $7.50 le tierçon, pigs tongues 4@4½c la pièce, bœuf mesures 4½c la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1,05@$1,10, Bourbon $1,65 à $3.50 le gallon.

MAIS—Le marché est bien approvisionné et la demande n'est que pour la consommation locale. Vendu 1250 sacs, dont 500 blanc à 45½c. le boisseau, 500 blanc à 46c. et 250 jaune à 50.

MAIS EN GRENIER—Reçu ce matin 126420 boisseaux. Nous cotons pour les cargaisons sur la levée à 40½ à 41c le boisseau.

BLE—Nous cotons pour les cargaisons le Red Louisiana No 2 à $1.12 le boisseau.

AVOINE—Reçu ce matin 4195 sacs. Le stock est abondant mais la demande est limitée. Vendu 500 sacs, dont 300 à 35½c. le boisseau et 200 à 36c.

SON—Il n'y a pas de stock en premières mains, la dernière vente a été à 90c. les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 333 balles. Le stock du choix est faible, mais le stock des qualités inférieures est fort, le marché est calme. Nous cotons ordinaire à $9 à $11, Prime à $12,50 à $13,50, choix à $15 à $16 le tonneau.

LAINE—Le marché est calme. Nous cotons: Burry à 8@10c. la livre, la Louisiane clear 18@20c. le clear Lake à 19@21c. la livre.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlé à 3@3½ la livre; la grise mêlée à 3@3½, la noire à 3⅝ à 4.

VOLAILLES—Le stock sur le marché est très fort. Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $3 à $3.50 la douzaine, les poulets à $2,50@$3,00, les canards $2. 50 à 3.00, les oies à $3.00 à $4.00, les dindes à $15.00@$16.00.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest à 12c la douzaine; ceux de la Louisiane à 13@15c.

POMMES DE TERRE.—Nous cotons: les pommes de terre de l'Ouest Russetts à $1.40 à $1.75 le baril, Peach Blows $2,10@$2.20, Jackson Whites $1,85@$2. Les oignons valent $1.50@$2,50 le baril, les pommes $2.50 à $3.50, les choux $5@$8 les 100 têtes, la choucroute à $7@$8 le baril.

CAFE—Les prix sont très fermes avec une bonne demande.

Nous cotons: Ordinary 11@11½c. (or), fair 13¼c; good 14½@14¾c; prime 15@15¼c. la livre. Au détail: Ordinary 11½@11¾c. (or), fair 14¼@14½c, good 15@15¼c, prime 15¼ à 16½c la livre.

Nous sommes redevables à MM. Small, & Cie pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 2 avril et de N. York en date du 3 avril 1879. Achats depuis le 26 du courant 37,000 sacs. Stock 60,000. Prix 5$600, ferme; change 20 3[16d.; moyenne reçus journellement 6,400 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 434 barils. Le marché est modéré.

Nous cotons: Clean No. 2 3⅞ à 4c. Common 5⅛@5⅜c, Ordinary 5½@5⅝c, Fair 5⅞c, Good 6@6¼c, Prime 6⅜@6½c, Choice 6⅝@6¾c la livre.

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72½c., course 90 à 95. fine $1,40 à $1,45 le sac. Livré au débarcadère des bateaux ou dépôt du chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 35@90 le sac, en paniers 1 à 27 selon la grosseur.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la campagne en mauvais état à 4½c., la livre, en bon état à 5¼, dry salted 8@9, dry flint 9@11c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6¼c, de 70 à 85 livres, à 6¼@7c., en dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches comme elles viennent 5½c., kips 25 à 30 livres 6¼c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50@75c. chacune, cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, cornes 6c. pièce, suif 5¼@6.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $120@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130; extra claret $90@$105. Les douves No 1, en chalands, $115@$130, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28@30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 45c. le baril et $5 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs de l'Ouest, de 1re qualité, au nouveau marché, par tête	4@4½	
do 2e qualité	— @3¼	
do 3e do	—@—	
do 4e do	—@—	
Bœufs du Texas, choix, par tête	$ —@—	
do 1re qualité	$20 @$25	
do 2e do	$15 @$25	
do 3e do	$10 @$12	
Cochons, 1re qualité, par ℔ brute	4@4½	
do 2e do	3@3¼	
do 3e do		
Moutons, 1re qual., par tête	$ 4 00@$ 4 50	
do 2e do	$ 3 00@$ 3 50	
do 3e do	$ 2 00@$ 2 50	
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$ 65 00@$ 75 00	
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$50 00	
Vaches du Texas avec veaux	$ —@—	
Veaux, 1re qualité ℔ tête	$ 8 00@$ 9 00	
do 2e do	$ 6 00@$ 7 00	
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$10 00@$11 00	
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$ 9 00	

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI 4 AVRIL 1879.

Bas du Fleuve....ALVIN à 11 A. M.
Haut du Fleuve....WHISPER à 10 A. M.
Bayou Sara......EDW J. GAY à 5 P. M.
Bayou Lafourche..HY. TETE à 10 A. M.
St. Louis......H. C. YAEGER à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI 3 AVRIL 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Mediator, Hanney, Liverpool
Steamship Lizzie Henderson, Peterson, Key West
Barque (autr) Filadelfia, Paldrago, Rouen
Barque (norv) Albert, Anderson, Revel

ARRIVES.

Steamship (alle) Prinz Frederich, Mark, St. Vincent, Cap Vert
Goëlette Jefferson, Gibbs, Galveston
Goëlette Ethan Allen, Blake, Matanzas
Lougre Mississippi, ——, du bas du fleuve

BATEAUX A VAPEUR.

Eva, DuBouchel, de St Jean-Baptiste
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Henry Tete, Ancoin, du Bayou Lafourche
Whisper, Comstock, du Bayou Goula
Martha, Bassett, du Port Eads
Emma Irvine Sharp, du bas du fleuve
Belle, Bergeron, du haut du fleuve
James Howard, O'Neal, de St. Louis.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Mediator—4044 balles coton, 37,283 boisseaux maïs en grenier

KEY WEST—par steamship Lizzie Henderson—335 barils farine, 1400 sacs maïs, 75 colis m'dises diverses

ROUEN—par barque Filadelfia—357 balles coton, 40 200 boisseaux maïs en grenier

REVEL—par barque Albert—1900 merrains, 3000 balles coton.

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Agia Sofia—50 enclumes, 2326 boites ferblanc en feuilles, 8009 colis cercles pour balles coton, 88 colis poteries, 25 balles sacs, 101 barriques ale en bouteilles, 21 caisses coutellerie, 2 barriques quincaillerie, 8 barriques émeri, 450 tambours soda caustic 112 tierçons cendres soda, 122 tierçons poudre à blanchir, 257 colis plaques fer, 788 colis m'dises diverses

MATANZAS—par goëlette Ethan Allen—32 tierçons mélasse, 443 boucauts mélasse

CEDAR KEYS—par steamship Lizzie Henderson—682 sacs pois

Arrivages de Produits.

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—50 boucauts sucre, 49 sacs ris brut, 4 demi barils mélasse

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay—16 balles coton, 10 boucauts sucre, 10 barils mélasse

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Hy Tete—100 boucauts sucre, 23 barils mélasse, 405 sacs ris brut

BAS DU FLEUVE—par lougre Mississippi—60 barils mélasse

PORT EADS—par steamer Martha—30 barils mélasse, 54 barils ris

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—35 barils ris

BAYOU GOULA—par steamer Whisper—168 boucauts sucre, 8 barils mélasse

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle—185 boucauts sucre

ST. LOUIS—par steamer James Howard—1800 balles coton, et 201 assorti

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY—130 balles coton, 36 boucauts sucre, 147 barils mélasse, 175 sacs graines coton, 284 sacs ris brut

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—22 boucauts sucre, 11 barils mélasse

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—325 balles coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS, R. R—360 balles coton

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey ... parti 29 mars
Steamship Algiers, Hawthorn ... parti 29 mars

PERTH AMBOY

Goëlette Anna E Kranz, Purven, en chargem't 22 mars

PHILADELPHIE

Steam tug Ella Andrews, Adams, expéd 22 mars

LIVERPOOL.

Steamship Teutonia, Gibson ... parti 17 mars
Barque Walle, Sorensen ... parti 5 mars
Navire Russell Bells, Scott ... parti 1 mars
Navire Queen of the East, Dunham ... parti 27 fév
Barque A E Botsford, Atkinson ... parti 6 mars
Navire Southern Rights, Baird ... parti 9 fév
Barque Esverak, Gjeo ... partie 24 jan

DUBLIN.

Barque Trepie, Kasner ... partie 26 déc

LONDRES.

Navire Bombay, Peterson ... parti 8 mars

ROTTERDAM

Goëlette Fine Sister, Hawkins ... partie 14 mars

LUBECK

Barque Fiad, Tarrabochia ... expédiée 6 fév

HAVRE.

Barque Franca, Bourgne ... partie 22 fév
Barque Rebus, Pedersen ... partie 8 mars
Navire Annie Goudey, Bent ... parti 15 fév
Navire Zephyr, Kelly ... parti 12 fév
Navire Nunquam Dormio, Coppins ... parti 22 fév
Navire Crescent City, Ingram ... parti 22 fév
Brick Valentine, Folkenburg ... parti 6 fév
Navire William, Journeay ... parti 21 jan

HONFLEUR

Barque Kalista, [illegible] ... partie 6 jan

BORDEAUX.

Barque Dagmar, Johannsen ... partie 22 fév
Barque Constance Duchatel, Dupuis, en chargem't 6 jan

MARSEILLE.

Steamship Martinique, Recoulenx, parti 14 mars
Barque Virgine de Guardia, Scotto ... partie 5 fév
Barque Ave Maria, Scotto, en chargem't 17 jan

ROUEN.

Barque [illegible], Andersen ... partie 5 fév

BREME

Navire Magdalena, Meyer ... parti 10 mars
Barque Ballah, Eneke ... partie 19 déc

NAPLES.

Barque Adelina, Ruocco ... partie 30 déc

LISBONNE.

Barque Nuevo Mundo, Marcaso ... partie 5 fév

MESSINE

Steamship Camden, Stacey ... parti 28 fév

TRIESTE.

Barque Jason, Anderson ... partie 2 jan
Barque [illegible] ... partie 11 déc

ALEXANDRIE

Barque Charlotte, Johansen ... parti 27 fév

BARCELONE

Barque Aurora, Anderson ... partie 18 fév
Barque Juan, Linda ... partie 24 fév

MALAGA

Barque Yatawa, [illegible] ... expédiée 14 fév

ALMERIA

Navire Fryde, Jessen ... parti 2 mars
Navire Lovely, Mairus ... parti 2 mars

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Luna ... parti 19 fév

GIBRALTAR

Barque Stavanger, Tonnesen ... partie 20 fév

RIO DE JANEIRO

Schooner Anna Miller, [illegible] ... partie 24 déc
Brick Nuova S Michele, [illegible] ... parti [illegible]

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bain, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarre pour suivre la rue Magazine.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississippi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne* cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades* cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne* cars par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryades* cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Rampart et Canal.

Sur le parcours de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.